

## OFFRE D'EMPLOI

Entraide et Solidarités, Association dont le projet est de lutter contre la pauvreté et pour la justice sociale, recherche, pour son Antenne de Chinon :

### UN COORDINATEUR Hébergement (H/F)

**Lieu de travail :** 22 rue Labussière – 37500 Chinon

**Type de poste :** CDD Cadre 35h – à pourvoir du 23/06 au 30/11/2025

**Sous l'autorité de la Directrice de Pôle :**

#### Mission Coordination

- Coordonner l'ensemble du secteur hébergement de Chinon incluant un CHRS, de l'hébergement d'urgence et de l'ASLL

#### Mission hébergement

- Accompagner les ménages en difficultés sociales vers l'insertion et l'autonomie
- Contribuer au bon fonctionnement de la structure
- Assurer l'accompagnement social des ménages individuellement
- Promouvoir l'expression, la participation et le bien-être des personnes accueillies
- S'inscrire dans un travail en équipe et en réseau

#### Mission SAO

- Accueillir, informer, évaluer et diagnostiquer la situation et le niveau de difficultés de la personne concernées
- Accompagner dans la recherche de solutions : accès aux droits, à l'hébergement, au logement
- Faciliter l'accès aux partenaires (administration, santé, hébergement...)
- Mettre en œuvre toute action de nature à favoriser l'insertion sociale et l'hébergement de la personne concernée

#### Profil

- Compétences et connaissances du secteur de l'hébergement-logement
- Savoir animer et faire travailler ensemble des personnes aux statuts et fonctions différentes
- Savoir analyser les besoins des services « prescripteurs » et « partenaires »
- Etre force de proposition et autonome dans son activité
- Avoir l'esprit d'organisation, du travail collectif et de la solidarité d'équipe

#### Conditions d'emploi

- Diplôme secteur social
- Expérience obligatoire 5 ans
- Permis B et véhicule obligatoire
- Groupe VI des accords collectifs selon diplômes
- Rémunération mensuelle brute à partir de 2593.79€ + Prime socio-éducative de 238€ brute.

Candidature à adresser à : [rh@entraide-et-solidarites.fr](mailto:rh@entraide-et-solidarites.fr) avant le 25/04/2025